



citoyen Jean-Georges de Pfortzheim, de la commune de Colpach, tendant à être maintenu dans le droit de faire couper, à chaque quatre-temps, 4 voitures de bois, dans le bois national dit Hoerrte, commune d'Everlange, provenant de la ci-devant marquise de Ragecourt, émigrée.

Année XIII, 16 ventôse. Colpach. Jean-Georges de Pfortzheim, propriétaire à Colpach, au canton d'Osperen, commet Nicolas Muller, journaliste à Haut-Colpach, à l'effet de le représenter en justice.

Le 29 juillet 1812, le notaire J.-N. Reding d'Arlon constata que le sieur Jean-Georges de Pfortzheim, propriétaire à Bas-Colpach, a relaissé sa ferme de Kœrich pour un terme de trois ans à Nic. Knevel.

Ce Jean-Georges de Pfortzheim était fils de François-Charles de Pfortzheim et de sa première épouse Marie Schütz de Bacharage; il épousa en premières noces Marie-Angèle d'Orley de Reuland, fille unique de Jean-Maurice d'Orley, mort le 9 avril 1779, seigneur de Reuland.

Une épitaphe à l'église de Reuland nous renseigne sur les derniers rejetons de cette famille: *Perillustris Johannes Jacobus ab Orley de Linster, dominus in Falkenstein, obiit anno 1747 aetatis 76: ac conjux ejus Maria-Angela de Stein (Kevenich) obiit anno 1743. Posuit eorum filius Johannes Mauritius qui e vita decessit 9 Aprilis 1774, qui reliquit filiam unicam Mariam Angelam reliquam familiae.* Une note manuscrite ajoute: *Hacc nupsit Georgio de Pfortzheim de Colpach, sed improlis ipsa obiit.*

Le seconde femme de Jean-Georges de Pfortzheim était Anne-Elise, baronne de Tornaco, décédée le 22 juin 1832; de ce dernier mariage est née le 10 mars 1798 Marie-Justine de Pfortzheim, morte à Bruxelles le 27 mai 1863; elle avait épousé, le 6 décembre 1817, Marie-Alphonse-Philippe, baron de Marches, seigneur de Guirsch, né le 28 janvier 1802 et mort à Bruxelles le 21 mars 1861.

Les archives de Marches de Guirsch renferment sous la date du 18 août 1812, un bordereau de créances au profit de Jean-Georges de Pfortzheim, propriétaire, demeurant à Colpach, canton d'Osperen, contre divers, demeurant à Ourth, canton de St. Vith; ainsi qu'un jugement, rendu par Mr. Pierson, juge de paix à Arlon, le 13 avril 1816 dans une affaire entre la dame Anne-Elisabeth de Tornaco, douairière de Jean-Georges de Pfortzheim, rentière, demeurant au château de Colpach, contre divers.

(A suivre.)